

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Bataille-du-Venezuela-L-Opep-vient-en-soutien-du-Venezuela>

Bataille du Vénézuéla : L'Opep vient en soutien du Vénézuéla

- Les Cousins - Venezuela -

Date de mise en ligne : vendredi 13 décembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Carlos Debiasi

Le bras de fer engagé entre le gouvernement du président Hugo Chavez et se durcit, paralysant les exportations de pétrole du Venezuela. Le pays a reçu l'appui de l'Opep pour approvisionner temporairement ses clients étrangers, alors que les exportations de pétrole sont totalement interrompues par la grève déclenchée par l'opposition pour contraindre le président Hugo Chavez à démissionner.

Le président de PDVSA, Ali Rodriguez, a pour sa part déclaré que le Venezuela pourrait importer "Nous avons suffisamment d'essence pour alimenter le pays, et en cas extrême nous importerons du combustible pour garantir aux Vénézuéliens qu'ils ne se retrouvent pas démunis", a-t-il déclaré, estimant que la grève portait "un préjudice terrible au pays".

Reconnaissant l'impact de la grève, qu'il a qualifiée d'"acte de sabotage" faisant perdre chaque jour 40 millions de dollars d'exportations de pétrole, le ministre vénézuélien de l'Energie, Rafael Ramirez, a estimé qu'elle était "en train de détruire l'image du Venezuela comme pays pétrolier sûr".

Aux termes d'une modification des statuts de PDVSA, les autorités ont renforcé les pouvoirs d'Ali Rodriguez, ex-ministre de l'Energie et ex-secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le président de PDVSA pourra désormais décider seul, et non plus dans le cadre d'une instance collégiale de la société, des nominations, des attributions, des salaires et des éventuels licenciements des employés de la société.

Le gouvernement vénézuélien a rejeté la demande d'élections anticipées formulée par l'opposition et proposé un référendum à mi-mandat du président Hugo Chavez, en août 2003. "L'unique date que nous acceptons est celle fixée par la Constitution, le 19 août 2003", date à partir de laquelle peut être organisé un référendum révocatoire, a déclaré le vice-président Vicente Rangel.